

Marie Moret à Paul Théis, 27 septembre 1895

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (245r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Paul Théis, 27 septembre 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47150>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [27 septembre 1895](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Théis, Paul](#)

Lieu de destination 14, rue de Trévise, Paris

Description

Résumé Réponse à la lettre de Paul Théis en date du 25 septembre 1895 : la question posée par Paul Théis est du ressort de François Dequenne,

administrateur-gérant de la Société du Familistère depuis le 1er juillet 1888 ; Marie Moret ne s'occupe que de travaux littéraires ; remerciements pour la bonne appréciation du journal *Le Devoir* par son correspondant.
Support Le nom du correspondant, Théis, est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Monsieur »

Mots-clés

Information

Personnes citées [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Événements cités [Élection de François Dequenne à la fonction d'administrateur-gérant de la Société du Familistère \(1er juillet 1888, Guise\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Prise Familistère
97 Rue de la Paix
1898

Monsieur, M^{me}

Messieurs, Dame, etc.
En réponse à votre lettre
du 2^d, j'ai l'honneur de
vous informer que la question
tout nous m'entraînent est
du ressort exclusif de
l'Administration - Gérant
de la Société du Familistère,
M. Deguenne.

Je ne m'occupe point
que de la publication de
mon journal et de
mes œuvres littéraires. Les
faits administratifs
me sont étrangers. Sans
différence graphique des

doute, vous m'avez cru
à la tête de la Société
du Familistère ; mais
celle-ci a pour chef
M. Deguenne et fonctionne
puis le 1 Juillet 1868
sous la raison sociale
Deguenne et C^{ie}.

Je vous remercie,
Monsieur, de votre mot
sur "Le Devoir" et
vous prie d'agréer
l'expression de mes
sentiments distingués

Jean-B. A. Godin